

EHPAD : La situation considérée comme maîtrisée



Les visites vont pouvoir reprendre lundi 18 janvier dans le bâtiment Courtille.

© Photo NR

La vie collective a repris mardi 12 janvier dans le bâtiment Courtille de l'Ehpad qui avait été le plus touché par la pandémie. Les résidents ont retrouvé leur salle à manger et les visites vont reprendre à partir de lundi 18 janvier.

Sur le bâtiment Auverdière, plus épargné par le Covid-19, les repas en collectivité avaient repris dès le 5 janvier. « *Les personnels non positifs à ce jour du bâtiment Courtille ont été testés vendredi 15 janvier. On espère que cela sera la dernière fois et que nous serons assurés que le virus ne circule plus dans l'établissement. Nous comptons depuis le 1er janvier trois nouveaux décès* », explique la directrice Sophie Gava.

L'établissement a recueilli le consentement d'environ 70 résidents/familles qui ne présentaient pas de contre-indications médicales à l'administration du vaccin.

Une quinzaine de membres du personnel de plus de 50 ans et/ou à risque sera également vaccinée à cette occasion. La vaccination va commencer à compter de mardi 19 janvier. Elle se déroulera sur trois jours jusqu'au 21 janvier. Seules les personnes n'ayant pas été atteintes par le Covid-19 depuis plus de trois mois sont éligibles à la vaccination.

Les doses du vaccin Pfizer sont approvisionnées par la pharmacie du CHU de Tours. Les injections seront réalisées par une infirmière de l'Ehpad sous la supervision d'un médecin.

Les secondes injections sont programmées les 9, 20 et 11 février. « *À ces dates, nous vaccinerons les résidents et les personnels pour lesquels nous n'avons pas pu recueillir le consentement pour cette première campagne* », précise la directrice.